



HAL
open science

Master Sciences de l'environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences de l'environnement. 2011, Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC. hceres-02039913

HAL Id: hceres-02039913

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039913v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : NOUVELLE-CALEDONIE

Etablissement : Université de la Nouvelle-Calédonie

Demande n° S3MA120000367

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences de l'environnement

Présentation de la mention

La mention « Sciences de l'environnement » de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC), comprenant une seule spécialité « Ingénierie des connaissances », a pour objectif de fournir une formation pluridisciplinaire en sciences de l'environnement, en mettant l'accent sur la maîtrise d'outils en mathématiques et informatiques appliqués (géomatique, gestion de bases de données, systèmes d'information géographique). La formation est à finalité « recherche » (poursuite en doctorat) ou « professionnalisante » (formation de cadres ou consultants en environnement).

Localement, cette mention de master est la seule de l'université relevant du domaine « Sciences, technologies, santé » et offre une poursuite d'études locales aux diplômés des quatre licences scientifiques, « Science de la vie de la Terre et de l'environnement », « Mathématiques », « Physique - chimie » et « Sciences de l'ingénieur ». À l'échelle de la région Pacifique, la mention bénéficiera de co-habilitations (en cours de finalisation) avec deux universités étrangères (Université du Pacifique Sud et Université Hawai-Hilo).

Le contenu pédagogique montre une spécialisation progressive des étudiants avec une remise à niveau théorique en mathématiques et informatique, ainsi qu'une initiation aux sciences de l'environnement au début puis une spécialisation vers la constitution, la gestion et l'analyse de bases de données en environnement. Un stage de 5 mois en laboratoire de recherche ou en milieu professionnel vient achever la formation.

Une seule spécialité intitulée « Ingénierie des connaissances » compose cette mention.

Indicateurs

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	25-30
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Sciences de l'environnement » apparaît légitime au sein de l'UNC car elle fournira la seule offre de master dans le domaine des sciences et techniques aux étudiants locaux, francophones et isolés géographiquement. Les démarches de co-habilitation avec deux universités du Pacifique devraient déboucher sur une ouverture à l'international pertinente.



La mention est constituée d'une unique spécialité recrutant des licenciés en « Sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement », « Sciences de l'ingénieur » et « Mathématiques et informatique ». Les unités d'enseignement (UE) sont généralistes, apportant des compétences en termes d'outils informatiques et statistiques pour la constitution et l'exploitation de bases de données en environnement (tels que les systèmes d'information géographique, la télédétection, le traitement d'images). Les disciplines fondamentales relatives aux sciences de l'environnement (géosciences, physique, chimie, écologie, biologie) sont par contre très peu présentes, voire absentes. Les origines diverses des étudiants (4 licences scientifiques de thématiques différentes) sont seulement compensées par 40 heures de remises à niveau en biologie et sciences de la Terre, ce qui est peu pour transmettre de solides connaissances théoriques en environnement à des physiciens ou des mathématiciens n'ayant jamais abordé ces notions.

Le dossier est imprécis sur de nombreux points : adossement à la recherche (manque de renseignements sur la thématique et le bilan des unités de recherche impliquées), appui sur le tissu socio-professionnel local, responsables de la mention et de la spécialité, et pilotage de la formation.

- Points forts :
 - Pertinence dans l'offre de formation de l'université dans le domaine des sciences et techniques.
 - Ouverture à l'international si les co-habilitations avec les deux autres universités du Pacifique aboutissent.

- Points faibles :
 - Matières fondamentales des sciences de l'environnement trop peu enseignées.
 - Pas de structure de pilotage.
 - Pas de stage en première année de master (M1).
 - Dossier incomplet (pilotage de la mention, adossement recherche, adossement socio-professionnel).
 - Dispositif de suivi du devenir des étudiants insuffisamment renseigné.
 - Auto-évaluation non aboutie et non prise en compte.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Dans le but de former des cadres pluridisciplinaires en environnement, il conviendrait de renforcer les enseignements des disciplines rattachées à cette thématique (géosciences, physique, chimie, écologie, biologie).

Il serait souhaitable de prévoir la mise en place d'un conseil pédagogique et/ou d'un conseil de perfectionnement constitué de responsables de mention et spécialité, de responsables d'UE, et d'étudiants pour le premier, et de responsables de filières, de professionnels et d'anciens étudiants par exemple pour le second, afin de piloter la mention durant le prochain contrat quinquennal.

A l'avenir, il conviendrait également de compléter le dossier avec des précisions sur les équipes de recherche venant en appui de la mention ainsi que des informations détaillées sur les intervenants extérieurs (employeur, fonction, parcours, type d'intervention).

Si la formation à et par la recherche, au-delà du manque d'information sur les équipes locales, semble bien pensée, la formation « professionnalisante » apparaît légère (seulement 4 intervenants). Il serait souhaitable d'introduire un stage en M1 de manière à ce que les étudiants recherchant une sortie professionnelle puissent rapidement acquérir une expérience du milieu socio-professionnel.

Il serait aussi pertinent, à terme, de faire réaliser l'auto-évaluation par un membre de l'université extérieure à l'équipe porteuse de la mention dans le but de faire remonter des critiques constructives.

Il conviendrait de préciser ce qui est entendu par « Ingénierie des connaissances » ou de changer l'appellation de la spécialité. Cette terminologie est très vague et s'applique à de nombreux autres domaines comme la gestion documentaire ou les technologies de l'information.



Appréciation par spécialité)

Cette mention n'ayant qu'une spécialité, « Ingénierie des connaissances », voir l'appréciation de la mention.